HABITANT ET HIVERNANT



ES Français, qui ont les premiers fait la traite au Canada, y laissaient parfois des hivernants. Ceux de Chauvin, à Tadoussac, en 1599, périrent avant le retour de l'été. Ceux de DeMont, à Sainte-Croix, Acadie, en 1604, succombèrent, pour la plupart, à une espèce de scorbut, appelé le mal-de-terre. Lorsque

Champlain eut construit une habitation à Québec, en 1608, il résolut d'y passer l'hiver, avec vingt-sept hommes; le printemps arrivé, il n'en restait que huit—les autres ayant été emportés par la même maladie, causée par les privations.

Il n'y avait pas encore d'habitants dans le Canada. Les compagnies de traite, qui se succédèrent jusqu'à 1627, envoyèrent des hivernants, mais il ne vint qu'un seul habitant, Louis Hébert, le pionnier de la population canadienne-française; car tous, tant que nous sommes, nous descendons de l'habitant et non pas de l'hivernant.

L'hivernant était aux gages des compagnies de traite; après trois ou quatre années, il retournait en France.

L'habitant était celui qui prenait une terre, se fixait à demeure dans le Canada et comptait y laisser sa famille; dès les jours de Champlain, on le distinguait de l'hivernant.